

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui effectue toute opération d'ordre Electrique simple ou d'ordre Non Electrique sur ou dans l'Environnement des Ouvrages ou des Installations, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou, au plus tard, dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour Essai.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :

- Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

- Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Domaines de Tension.
- Zones d'Environnement et leurs limites.
- Principe d'une Habilitation.
- Définition des symboles d'Habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.
- *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*

1^{ère} journée - Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V .

- Documents et les acteurs concernés par les Travaux.
- *Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.*
- *Identification des acteurs concernés.*
- Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)
- *Application des prescriptions de cette Habilitation.*
- Zone de Travail.
- *Application des instructions de sécurité.*
- *Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.*
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : 280 € HT / personne
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès, le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

commercial.a3formationsecu@gmail.com

Module Intervention BT – Chargé d'Intervention Elémentaire BT - (BS)

- Limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.).
- Informations à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique.
- Fonctions des Matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT.
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- *Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.*
- Description des séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
- Documents applicables dans le cadre des Interventions BT Elémentaires
- Procédure de remplacement et de raccordement.
- *Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail.*
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*

Module Manœuvres en basse tension - BE Manœuvre

- Reconnaître les matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT dans leur environnement.
- *Identification des matériels électriques objet des Manœuvres.*
- Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
- *Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.*
- Limites de l'Habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdits, etc.).
- *Réalisation de MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.*
- Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.
- Instructions de sécurité spécifiques aux Manœuvres.
- *Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.*

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il à acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire